



LYCÉE CHARLES DE FOUCAULD
CFA/UFA – CENTRE DE FORMATION CONTINUE
Allée d'Athènes
BP 60065
67306 SCHILTIGHEIM CEDEX
Tél. 03 88 18 60 00 – Fax 03 88 18 60 09
www.lyceefoucauld.fr

Date de réception du dossier :

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026
DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION

SCOLAIRE

Photo
à coller

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

TEL : _____ Adresse mail : _____

CLASSE DEMANDÉE :

3^{ème} PRÉPA-MÉTIER

C.A.P. : 1^{ère} année 2^{ème} année

CUISINE

BOULANGER

PÂTISSIER

Chocolatier Confiseur en 1 an (après un CAP Pâtissier ou un Bac Pro Boulangerie Pâtisserie)

Certificat de spécialisation :

Vendeur Conseil en Alimentation en 1 an

BAC PRO :

Famille de métiers en 2^{nde} PRO (BAC PRO en 3 ans)

2^{nde} **Métiers de l'Hôtellerie et Restauration** (1^{ère} année BAC PRO)
en 1^{ère} : ↪ Cuisine ou ↪ Commercialisation et Service en Restauration

2^{nde} **Métiers de l'Alimentation** (1^{ère} année BAC PRO) ↪ boulanger-pâtissier

2^{nde} **Métiers des Transitions Numériques et Energétiques** (1^{ère} année BAC PRO)
en 1^{ère} ↪ Cybersécurité, informatique et réseaux, électroniques (CIEL)
ou ↪ Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés (MELEC)

2^{nde} **Métiers du Pilotage et de la Maintenance d'Installations Automatisées** (1^{ère} année BAC PRO)
↪ Maintenance des systèmes de productions connectés (MSPC)

1^{ère} BAC PRO (2ème année BAC PRO)

Terminale BAC PRO (3ème année BAC PRO)

Cuisine

Commercialisation et Service en Restauration

Boulanger-Pâtissier

Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Electronique (CIEL)

Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés (MELEC)

Maintenance des Systèmes de Productions Connectés (MSPC)

Veuillez nous indiquer si vous disposez d'un dispositif (à joindre au dossier):

PAP

PAI

PPS

RQTH (apprentis uniquement)

Mode de transport à renseigner uniquement par les élèves qui résident à l'extérieur de l'Eurométropole :

CTS

INTER URBAIN

SNCF

AUTRE A PRÉCISER :



PRE-INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Chers Parents et élèves,

Comme vous le souhaitez, nous avons le plaisir de vous transmettre ci-joint le dossier d'inscription à compléter par vos soins pour l'inscription de votre fille/fils dans notre établissement.

⚠ Tout dossier incomplet ne pourra être étudié et retardera votre inscription, d'autant plus que le nombre de places disponibles est limité.

I. MERCI DE BIEN VOULOIR COMPLETER LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- bulletin d'inscription (feuille jaune)
- fiche urgence (feuille rose)
- fiche famille
- fiche élève
- relevé des vaccinations ou copie du carnet de vaccination (à faire compléter par le médecin traitant).
- mandat de prélèvement SEPA complété et signé en cas de paiement mensuel + RIB (Relevé d'Identité bancaire)
- la charte d'engagement
- l'autorisation d'image et de la voix

A conserver :

- tarifs et conditions financières par trimestre
- indications diverses et importantes
- horaires des cours

II. PIECES A JOINDRE AU PRESENT DOSSIER :

- 2 photos d'identité (avec nom/prénom de l'élève au dos) dont une à coller sur la 1^{ère} page du dossier
- 1 photocopie de la pièce d'identité recto/verso
- 1 photocopie du livret de famille complet
- photocopie des bulletins scolaires :
 - année scolaire **2024/2025**
 - année scolaire **2023/2024**
- règlement des frais d'étude du dossier par **chèque ou espèces** (à l'ordre de l'Association de Gestion du Lycée Charles de Foucauld). **Non remboursable.**
- un **RIB en cas de paiement mensuel** des frais de scolarité (à joindre au mandat de prélèvement SEPA)
- photocopies des diplômes obtenus
- dossier PAP (Plan d'accompagnement Personnalisé) ou PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) en cas de trouble de l'apprentissage.
- PPS (Projet Personnalisé de Scolarité) en cas de reconnaissance de handicap (GEVAS-CO..)
- dossier PAI en cas de traitement médical au sein de l'établissement.

Merci de bien vouloir nous retourner **le dossier complet** le plus rapidement possible.

La Direction recevra brièvement chaque famille si besoin.

L'inscription deviendra définitive, après confirmation par courrier du Directeur.

Recevez, Chers Parents, nos sincères salutations.

Le Directeur
Claude ZAGAR!

Allée d'Athènes BP. N°60065
67306 SCHILTIGHEIM CEDEX
Tél 03 88 18 60 00 Fax 03 88 18 60 09

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce bulletin d'inscription dûment rempli et signé par vous-même et votre enfant, accompagné des frais d'inscription.

L'inscription deviendra définitive uniquement après confirmation par courrier du directeur du lycée.

par chèque en espèces
(à l'ordre de l'Association de Gestion du Lycée Charles de Foucauld)

Reçu :

Je soussigné(e)

M. et Mme Responsable Payeur.....
Adresse Adresse
Code postal : Ville Code post..... Ville.....

demande l'inscription en classe de :

- 3^{ème} PRÉPA PRO METIERS
 1^{ère} année de C.A.P. : CUISINE BOULANGER PÂTISSIER
 C.A.P. CHOCOLATIER CONFISEUR (en 1 an)
 2^{nde} pro Métiers de l'hôtellerie et restauration :
classe commune Cuisine ou CSR Commercialisation et Services en Restauration
 2^{nde} pro Métiers de l'alimentation Boulanger-Pâtissier
 2^{nde} pro Métiers des transitions numérique et énergétique : classe commune
 2^{nde} pro Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées maintenance des systèmes de productions connectés
 Certificat de Spécialisation : vente conseil en alimentation
 autre classe : _____

de mon fils ma fille

Nom : Prénom.....

qui s'engage à suivre la formation telle qu'elle est proposée par l'établissement.

Ceci équivaut à un contrat de formation entre l'Elève et le Lycée.

Date et signature de l'élève :

J'opte pour le régime suivant :

1 - Scolarité :

Total des frais de scolarité d'un montant trimestriel de _____ Euros y compris les frais pédagogiques et le forfait divers.

2 - Régime :

a) Elèves des sections hôtelières et alimentaires (demi-pension obligatoire les jours de TP)

b) Elèves des autres sections :

Régime : externe demi-pensionnaire

(La base de repas hebdomadaire sera exercée à la rentrée en fonction de l'emploi du temps).

3 - Mode de paiement des factures trimestrielles

- 9 prélèvements mensuels automatiques sur l'année (joindre obligatoirement un RIB et compléter le mandat de prélèvement SEPA ci-joint)
 trois règlements trimestriels à réception de facture (chèque, virement ou espèces).

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES : L'établissement collecte et traite les données à caractère personnel dans le respect du règlement européen, Règlement UE n° 2016/679 du 27/04/2016 relatif à la protection des données et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données.

Les données à caractère personnel recueillies, peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé aux fins de mise en place et de gestion du dossier élève durant toute sa scolarité. Les données sont transmises à l'APEL, Association des parents d'élèves de l'enseignement libre académique. Ces traitements sont principalement fondés sur l'exécution du contrat et le respect d'obligations réglementaires. Ces données personnelles sont conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles sont traitées conformément aux délais de prescription légale. Elles peuvent donner lieu à l'exercice d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement, de suppression dans les hypothèses prévues par la réglementation, ainsi qu'un droit à la portabilité et à l'opposition. Pour exercer l'un de ces droits, vous pouvez contacter le service administratif du lycée. L'établissement assure la protection des données personnelles et aucune donnée n'est transférée en dehors de l'UE.

En cochant cette case vous confirmez votre consentement pour la collecte des données personnelles et leurs traitements :

Par la présente je confirme l'inscription de mon fils ou ma fille et reconnais avoir pris connaissance des conditions financières et les accepte.

Fait à Schiltigheim, le

Signature des Parents ou du Représentant légal



FICHE D'URGENCE *

Identité élève:

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Num. tél. élève : _____
CLASSE : _____ DATE DE NAISSANCE : _____

N° d'immatriculation de sécurité sociale de l'élève :.....

(il figure sur la carte vitale de l'élève ou sur l'attestation de droit CPAM des parents si moins de 16 ans)

Identité des parents ou du représentant légal :

Nom et adresse :

N° d'immatriculation de sécurité sociale

Nom et adresse du centre :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

- Mutuelle St Christophe (obligatoire et souscrite par le lycée sauf pour les apprentis)
- Nom de l'assurance scolaire :N°Police d'assurance :.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone.

1. N° de téléphone du domicile :.....
2. N° de travail du père :.....portable Mail :.....
3. N° de travail de la mère :portable :.....Mail :.....
4. Nom d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....
Tél:

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Nous soussignés : M/Mme:.....autorisons l'anesthésie de notre enfant.....au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il aurait à subir une intervention chirurgicale.

A _____, le _____
Signature des parents

Date du premier rappel de vaccin antitétanique :.....

(pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans).

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre et protocole à suivre).

.....
.....
.....

Nom, adresse et N° de tél du médecin traitant :

..... tél :.....

*** document non confidentiel, à remplir par les familles .**

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin scolaire ou de l'infirmière de l'établissement.



LYCEE CHARLES DE FOUCAULD
CFA/UFA – CENTRE DE FORMATION CONTINUE
Allée d'Athènes
BP 60065
67306 SCHILTIGHEIM CEDEX
Tél. 03 88 18 60 00 – Fax 03 88 18 60 09
www.lyceefoucauld.fr

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

RELEVÉ DES VACCINATIONS

A faire remplir et certifier par le Médecin vaccinateur SINON faire la copie du carnet de vaccination de l'élève.

Elève :

. **Nom et Prénom** :
. **Date et lieu de naissance** :

Veillez indiquer :

Nom, adresse et tel, de l'établissement fréquenté durant l'année scolaire 2024/2025
(à remplir impérativement par les parents pour les nouveaux élèves)

DIPHTERIE - TETANOS - POLIOMYELITE - COQUELUCHE :

1ère injection date :
2ème injection date :
3ème injection date :

Rappel après un an :

Rappels ultérieurs :
(obligatoires tous les 5 ans).

RUBEOLE date :
ROUGEOLE date :
OREILLONS date :
B.C.G. date :
Contrôle date :
résultat :

AUTRES VACCINS EVENTUELS :

- HEPATITE B :
- HEPATITE A :
-

Observations :

Date : _____ Signature et Cachet du Médecin



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional



LYCÉE CHARLES DE FOUCAULD
CFA/LFA - CENTRE DE FORMATION CONTI
Allée d'Athènes
BP 60065
87306 SCHILTHIERM CEDEX
Tel: 03 88 18 60 00 - Fax 03 88 18 60 09
www.lyceefoucauld.fr



ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous



CHARTRE D'ENGAGEMENT 4.0 Rentrée scolaire 2025 – 2026

Mme, M, _____ ;
inscrit(e) en (niveau) _____ ;
dans (nom d'établissement) _____ ;
désigné ci-dessous « le bénéficiaire »

Article 1^{er} : Objet

Afin de permettre à tous les élèves des classes 4.0 de bénéficier des ressources numériques et d'un accès au réseau informatique mis en place dans les établissements, un ordinateur portable, une carte SD et une housse sont mis à disposition du bénéficiaire par la Région Grand Est.

Article 2 : Durée de la mise à disposition

La Région Grand Est met gracieusement à la disposition du bénéficiaire un ordinateur portable pour la durée de ses études, jusqu'au terme du cycle scolaire dans lequel il est engagé.

Article 3 : Responsabilités

Le bénéficiaire est seul responsable de l'usage de ce matériel. Dans l'enceinte scolaire, son usage peut être encadré par le règlement intérieur de l'établissement.

Le bénéficiaire est responsable de la conservation et de l'utilisation du matériel qui lui est attribué personnellement et qu'il peut assurer par ses soins, le cas échéant, dans le cadre d'une assurance au titre de la garantie des biens confiés. En cas de casse ou de perte, aucun nouveau matériel ne sera distribué par la Région Grand Est. Toutefois, en cas de vol attesté par un dépôt de plainte, un prêt ou une nouvelle mise à disposition sera effectué sur le fonds d'urgence.

Article 4 : Fin de la mise à disposition à l'issue de la scolarité – Cession ou restitution.

Le bénéficiaire s'engage à conserver le matériel mis à disposition durant toute sa scolarité.

A l'issue de son parcours scolaire dans un lycée du Grand Est, le matériel lui sera cédé, par la Région, à titre gratuit.

Le bénéficiaire pourra également refuser la cession et décider de rendre le matériel à la Région Grand Est, en bon état - dépôt assuré par la famille auprès de l'établissement.

Article 5 : Fin de la mise à disposition en cours de scolarité - Restitution ou vente.

En cas d'arrêt des études dans un lycée du Grand Est ou de déménagement, avant la fin du cycle scolaire, hors de la Région Grand Est notamment, le bénéficiaire aura le choix :

- soit de rendre le matériel à la Région Grand Est, en bon état - dépôt assuré par la famille auprès de l'établissement.
- soit de racheter le matériel. La valeur unitaire pour une vente dans l'année de mise à disposition est fixée à 50 % du coût du matériel, puis à 30 % les années suivantes.

En l'absence de restitution ou de rachat, l'ordinateur sera facturé à ce dernier tarif majoré des frais de gestion d'un montant forfaitaire de 75 €.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur notre site <https://www.jeunest.fr/faq-lycee-4-0/>

Article 6 : Protection des données personnelles

La Région Grand Est veille à la protection des données à caractère personnel conformément à la réglementation en vigueur. La Région Grand Est s'assure notamment de la suppression des données personnelles qui pourraient subsister dans les ordinateurs qui lui seraient restitués.

Article 7 : Manquement aux obligations du bénéficiaire

En cas de manquements, par le bénéficiaire, à ses obligations relatives à un bon usage et à la conservation du matériel qui lui est confié, la Région Grand Est se réserve le droit de prendre les mesures appropriées ou d'exercer les poursuites qu'elle estimerait nécessaires.

Fait à _____, en deux exemplaires originaux, le _____

Le bénéficiaire
(lu et approuvé)

Le représentant légal
(lu et approuvé)

Dans le cadre du Lycée 4.0, la Région Grand Est collecte vos coordonnées et la référence du matériel qui vous est confié afin uniquement de suivre l'affectation des portables financés par la collectivité. Pour consulter vos droits ou les exercer, merci de vous rendre sur <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/lycee4-0/>

AUTORISATION DE CAPTATION ET DE DIFFUSION DE L'IMAGE ET DE LA VOIX

Madame, Monsieur,

L'année scolaire est rythmée par divers événements pédagogiques (sorties, Forums, ateliers, projets...) qui seront relayés par différents médias (presse, site internet, flyers...) grâce à des documents visuels et/ou sonores, dans lesquels votre enfant est susceptible d'apparaître.

Dans le cadre de la réglementation du respect de la vie privée et du droit à l'image (*article 9 du Code Civil*), nous vous soumettons une demande d'autorisation, valable sur l'année scolaire 2025-2026, pour la prise de vues, la reproduction et la diffusion de ces documents.

Ces enregistrements d'images et de voix seront toujours réalisés sous l'autorité d'un membre de la Communauté Éducative, à des fins pédagogiques ou dans le but de valoriser nos jeunes et nos formations.

La Direction

Nous, soussignés et
responsables légaux de l'élève : en classe de

- autorisons des prises de vues, diffusions ou enregistrements audio/vidéo qui pourront apparaître dans des supports de communication du lycée Charles de Foucauld. (site internet, page Facebook, instagram, LinkedIn, prospectus, diaporama ...).
- n'autorisons aucune prise de vues ou enregistrements.

Fait à, le / / 20.....

Signature de l'élève ,
précédée de la mention « lu et approuvé » :

Signature des parents,
précédée de la mention « lu et approuvé » :



TARIFS ET CONDITIONS FINANCIERES

LYCEE CHARLES DE FOUCAULD
CFA/UFA – CENTRE DE FORMATION CONTINUE
Allée d'Athènes
BP 60065
67306 SCHILTIGHEIM CEDEX
Tél. 03 88 18 60 00 – Fax 03 88 18 60 09
www.lyceefoucauld.fr

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

1 - FRAIS D'INSCRIPTION OU DE REINSCRIPTION

Frais de dossier	3ème PREPA PRO CAP En 2 ans	CAP CHOCOLATIER- CONFISEUR En 1 an	CAP MENTION COMPLEMENTAIRE En 1 an	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL En 3 ans
INSCRIPTIONS Elève entrant dans un cycle	50 €	50 €	50 €	70 €
REINSCRIPTIONS En 2ème ou 3ème année d'un cycle Ou élève redoublant	30 €	30 €	30 €	40 €

Les frais d'inscription restent acquis. Ils ne sont ni déductibles des frais de scolarité ni remboursables en cas de désistement de la famille.

L'inscription ou la réinscription ne sera définitive qu'à réception du bulletin et après paiement des frais.

(Chèque à l'ordre de l'Association de Gestion du Lycée Charles de Foucauld).

2 - FRAIS TRIMESTRIELS

Frais de scolarité	3ème PREPA PRO CAP En 2 ans	CAP CHOCOLATIER - CONFISEUR En 1 an	CERTIFICAT DE SPECIALISATION En 1 an	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL En 3 ans
Contribution de scolarité	218 €	206 €	206 €	279 €
Frais Pédagogiques Additionnels *	34 €	34 €	34 €	34 €
Forfait Divers (Sport, assurances obligatoires, correspondance, infirmerie)	72 €	72 €	72 €	72 €
TOTAL TRIMESTRIEL	324 €	312 €	312 €	385 €
TOTAL PAR MOIS	108 €	104 €	104 €	128 €

Tout trimestre commencé est dû en entier sans déduction possible.

* Ces frais correspondent aux matières consommables et fournitures diverses pour tous projets pédagogiques acquises par l'établissement pour les élèves et rétrocédées à ces derniers.

3 - DEMI-PENSION TRIMESTRIELLE

2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
140,00 €	210,00 €	280,00 €	350,00 €

Le tarif est calculé sur une base de 30 semaines annuelles repartir sur 3 trimestres. Les périodes de stages seront déduites de ce tarif.

Tout trimestre commencé est dû en entier.

Pour les formations métiers de bouche (hôtellerie, boulangerie-pâtisserie, certificat de spécialisation, chocolatier) la demi-pension est obligatoire les jours de TP, conformément au règlement intérieur

Le prix du ticket repas est de 7,50 € pour les externes contrairement aux demi-pensionnaires qui bénéficient d'un tarif préférentiel de 7,00€.

4 - COTISATION A.P.E.L.

Le Lycée Charles de Foucauld est partenaire par le biais d'une convention avec l'A.P.E.L. (Associations des Parents d'Elèves du Lycée Charles de Foucauld). La cotisation est volontaire, elle s'élève à 20,00 € par an et sera prélevée sur la facture du 1^{er} trimestre.

5 - MODES DE PAIEMENT DES FACTURES TRIMESTRIELLES

Au choix	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre
9 prélèvements dans l'année	10/10 - 10/11 - 10/12	10/01 - 10/02 - 10/03	10/04 - 10/05 - 10/06
A réception de facture (En espèce, chèque ou virement)	OCTOBRE 2025	JANVIER 2026	AVRIL 2026

Les élèves scolarisés au Lycée Charles de Foucauld peuvent bénéficier des bourses nationales et du fond social.

Les familles connaissant des difficultés peuvent prendre contact avec la comptabilité pour trouver ensemble une solution de financement.



INDICATIONS DIVERSES IMPORTANTES

Il est bon de savoir que :

Le Lycée Charles de FOUCAULD est situé à SCHILTIGHEIM, (derrière le CNRS, Chambre d'Agriculture). L'annexe du lycée est située rue de Madrid à Schiltigheim.

La desserte du lycée se fera :

- Accès principal : Avenue de l'Europe – Rue de Rome/Allée d'Athènes débutant entre le SDEA et la Chambre d'Agriculture.
- Route de Mittelhausbergen au niveau de l'Allée de l'Euro
- Ne pas utiliser en voiture la desserte réservée à la CTS.

I. Moyens de transports :

• TRAM/BUS

La CTS ayant considérablement développé l'accès au lycée nous vous encourageons à utiliser les transports en commun

- Bus G (arrêt devant la gare de Strasbourg).
- Bus 29
- Bus 50
- Bus 70
- Ligne 210.

Les fiches horaires + plan d'accès seront disponibles à la rentrée.

• Vélos et trottinettes

Par l'Allée d'Athènes ou l'Allée de l'Euro (route de Mittelhausbergen)

Nota : les bicyclettes ou vélomoteurs doivent se ranger à l'endroit prévu à cet usage et être cadenassés. Un contrôle d'état (sécurité routière) sera effectué au cours de l'année par les services de police.

• à pied :

Par l'Allée d'Athènes ou l'Allée de l'Euro (route de Mittelhausbergen).

• en voiture :

Uniquement par Avenue de l'Europe + l'Allée d'Athènes ou déposer les élèves sur l'Allée de l'Euro (route de Mittelhausbergen).

La circulation des voitures est interdite sur la voie de bus.

Les voitures ne sont pas autorisées à rentrer dans l'enceinte du lycée.

II. Abonnements

Les élèves empruntant un moyen de transport : CTS, SNCF (qui résident à l'extérieur de l'Eurométropole) les demandes d'abonnement de transport subvention se font en priorité par internet sur le site www.fluo.eu/67.

Les élèves qui résident dans le domaine de l'Eurométropole devront faire une demande par internet sur cts-strasbourg.eu ou via l'[appli cts](#).

III. Matériel

Les nouveaux élèves d'hôtellerie et de pâtisserie se référeront à la liste de fournitures vestimentaires déjà transmise et prévoient le plus rapidement possible l'acquisition du matériel indiqué (Record). En cas de difficultés il est urgent de contacter le lycée.

- pour les élèves des autres sections, si nécessaire, vous trouverez ci-joint un courrier personnalisé.

Le lycée déduira la subvention du Conseil Régional pour l'aide à l'équipement aux élèves des lycées professionnels.

- cahier de textes :

L'élève est tenu de toujours avoir son cahier de textes sur lui.

- carnet de correspondance :

Chaque élève se verra remettre un carnet de correspondance. Il le renseignera (photo, signature, autorisation) immédiatement. Il aura toujours ce carnet sur lui.

- les fournitures scolaires (papeterie et trousse) : les enseignants préciseront à vos enfants les fournitures nécessaires. Ils se limiteront au strict minimum.

- les livres : ils feront l'objet d'une commande groupée au niveau de l'établissement pour obtenir les meilleurs prix et seront refacturés aux familles.



LYCEE CHARLES DE FOUCAULD
CFA/UFA – CENTRE DE FORMATION CONTINUE
Allée d'Athènes
BP 60065
67306 SCHILTIGHEIM CEDEX
Tél. 03 88 18 60 00 – Fax 03 88 18 60 09
www.lyceefoucauld.fr

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

HORAIRE DES COURS

<u>LE MATIN</u>	<u>L'APRES-MIDI</u>
8H10 → 9H05	13H05 → 14H00
9H05 → 10H00	14H00 → 14H55
10H15 → 11H10	15H10 → 16H05
11H10 → 12H05	16H05 → 17H00
12H05 → 13H00	17H00 → 17H55



Transport Scolaire



Rentrée 2025 / 2026

Inscription à partir du mois de juin 2025

Retrouvez-nous sur

www.fluo.eu/scolaire67

